



Achat d'un gps non conforme à l'annonce

Par **kristel3201**, le **10/11/2010 à 14:50**

Bonjour,

J'ai acheté il y a peu de temps un GPS sur leboncoin à un particulier désigné comme "GPS TOMTOM XL IQ a petit prix".

La transaction s'est bien passée, je lui ai envoyé le chèque, que la personne a encaissé avant de m'envoyer le GPS, je le reçois quelques jours plus tard, mais là, grande surprise: ce n'est pas le bon !

Je contacte donc la personne en lui expliquant qu'elle s'est trompée de GPS, qu'elle m'a vendue le GPS TOMTOM IQ normal et que ce n'est pas du tout le XL (qui est largement plus cher...). Je lui explique donc qu'elle s'est trompée et que puisque c'est le cas, que je veux bien garder le GPS qu'elle m'a envoyée (il fonctionne) mais qu'elle me doit de l'argent: en effet, elle m'a vendue le GPS TOMTOM IQ d'occasion au prix du neuf.

Après plusieurs jours de mails, elle m'annonce finalement que , je cite " bonjours je ne vous dois rien le gps ses le bon et vous me l'avez acheter a la final a soa valeur donc je ne rembourserai pas aurevoir et bonne journee "

Ma question est la suivante: comment puis-je me faire rembourser une partie du prix du GPS en sachant que j'ai gardé tous nos mails échangés, que je connais son nom et son adresse, mais qu'elle a supprimé l'annonce sur leboncoin ?

Merci d'avance pour le temps que vous consacrerez à m'aider,

Kristel.

Par **ciel121**, le **10/11/2010 à 16:14**

bonjour,

Faites lui peur et lui annonçant que dans un délais fixer et sans arrangement vous porterez plainte pour escroquerie (mails à l'appui), elle devrait vite changer d'avis.

bonne journée

Par **kristel3201**, le **10/11/2010 à 16:54**

Je vais essayer, mais je ne suis pas du tout sûre que ça fonctionne...
Merci beaucoup de m'avoir répondu.

Par **mimi493**, le **10/11/2010 à 19:26**

Sauf qu'en le menaçant ainsi, alors qu'il n'y a aucune preuve que l'annonce n'était pas pour ce GPS, il pourrait crier à la tentative d'extorsion.
Les mails n'ont aucune valeur s'il en conteste le contenu (n'importe qui peut modifier le contenu d'un mail)

Faites une LRAR exigeant le remboursement et la reprise de l'objet non conforme à l'annonce, là, vous ne demandez pas de payer moins cher un objet en menaçant d'une procédure.

Et vous apprendrez que les sites d'annonces de PROXIMITE comme le Bon Coin, sont faits pour mettre en relation les gens qui, ensuite, se rencontrent pour faire la vente.